

chimériques, que je n'ai pas dû devoir y faire la moindre attention; & je me contente, sans m'étendre davantage sur ce sujet, de vous protester, M. & P. S. qu'ils ne peuvent qu'être inventés par des esprits qui ne cherchent qu'à troubler le repos & la tranquillité du loüable Corps Helvétique.

J'aurois été charmé de me trouver à Votre loüable Asssemblée; pour l'assurer de mon zèle & de ma parfaite vénération; mais puisque ma mauvaise santé me prive de cet honneur, il est de mon devoir, M. & P. S. de vous répéter que les intentions du Roi & de Monseigneur le Duc d'Orleans, pour tout ce qui peut avoir rapport au bonheur de la Suisse, ne sauroient être plus droites ni plus sincères. Mr. le Marquis d'Avaray, qui sera incessamment en ce Pays, vous confirmera cette constante vérité. Je m'estimerois heureux, si en attendant l'arrivée de S. Ex. je pouvois trouver les occasions de vous être bon à quelque chose, & de vous convaincre du respect inviolable avec lequel j'ai l'honneur d'être, *MAGNIFIQUES ET PUISSANS SEIGNEURS*; Votre très-humble & très-obéissant serviteur; *Signé MARTINIERE. De Soleure le 21. Novembre 1715.*

Cette Lettre fut envoyée à Aarau par le Secrétaire de Mr. de la Martiniere, qui la remit à la Diète qui y étoit assemblée. Elle y fut lûe avec satisfaction. Comme Mr. de la Martiniere avoit aussi écrit en particulier sur le même sujet à Mrs. des Cantons de Zurich & de Berne; ils lui ont fait des réponses très polies & pleines d'honnêteté.